

### **3- Bourse stage MEN : Bourse de mobilité du Ministère de l'Education Nationale**

Les étudiants qui réalisent un stage à l'étranger et qui bénéficient d'une bourse du CROUS (échelon 0 à échelon 5) ont droit à une allocation de mobilité MEN de l'ordre de 400 euros par mois.